



MUNICIPALITE
DE
DAILLENS

DEMANDE D'AUTORISATION D'ABATTAGE
Selon le Règlement communal sur la
protection des arbres du 26 septembre 2022

N° DOSSIER : 02/2024
PROPRIETAIRE : PPE Pré-Fontaine
ADRESSE : Chemin des Montets 4b
N° PARCELLE : 75
NATURE DES TRAVAUX : Abattage d'un cerisier

Le dossier est déposé au Greffe municipal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

La présente décision est affichée du 26 juillet au 25 août 2024

LA MUNICIPALITE